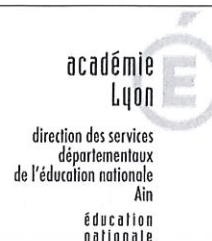


Nom de l'école
Ecole élémentaire du
Vallon
Adresse
Rue A.Dumas
01250 CEYZERIAT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 09/11/18



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme BROISE			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Président : Mme S.CHABERT	x		
Maire : M FLOCHON			
Conseiller municipal : Mme TRENTSEAUX	x		
D.D.E.N : M CHAGNARD	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
M JAILLET - CP	x		
Mme C.MONCHALIN -CP/CE1	x		
Mme C.LIME -CE1	x		
Mme R. CHANEL - CE1 /CE2	x		
M P.DRENO - CE2	x		
Mme PETIT - CM1	x		
M J.M.GAU - CM1/CM2	x		
Mme A.TISSOT - CM2	x		
Mme PERRIN - CE1	x		
Un des maîtres du RASED : M DONNARD		x	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M BOISSON	x		Mme PALMIERI
Mme HARRATA-GHILASSENE	x		
M CAMPION	x		
Mme CHAUVET	x		
Mme ROUX	x		
Mme VIOSSAT	x		
Mme CALMANT	x		
Mme CHARTON	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invitée : Pauline BENOIT étudiante en M1	x		

Le président, directeur de l'école
Nom : Sandrine CHABERT
Signature

Le secrétaire,
Nom :
Signature

Fabrice Harpata Ghilassene

Date : vendredi 9 novembre 2018

Heure de début : 18H30

Ordre du jour :

1 – Installation du nouveau conseil :

→ points d'information :

- les membres : le Maire et son représentant, les représentants de parents d'élèves, la directrice de l'école, les enseignants, un des maîtres du réseau d'aides spécialisées, Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale que nous accueillons pour la première fois et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale membre de droit.
- rôle et fonction du conseil : vote le règlement intérieur, donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires (éducatives, sportives, culturelles), est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

2 – Résultats des élections

→ points d'information :

- résultats des élections : nombre d'électeurs : 344 ; nombre de votants : 58 ; bulletins blancs ou nuls : 0 ; suffrages exprimés : 58 ; taux de participation : 16.86 % contre 48,55% en 2017.

Ce taux plus faible que l'année dernière s'explique par le choix du bureau électoral de suivre la décision initiée par le bureau électoral de la maternelle qui consistait à ne pas donner les documents pour le vote par correspondance en raison du coût, de l'impact écologique et du fait qu'il n'y ait qu'une seule liste.

3 – Effectif de l'école:

→ point d'information : répartition par classe et évolution de l'effectif

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CP	25					25
CP/CE1	8	14				22
CE1		24				24
CE1/CE2		6	18			24
CE2			28			28
CM1				30		30
CM1/CM2				16	10	26
CM2					31	31
Total	33	44	46	46	41	210

Année scolaire	Effectifs
2009/2010	158
2010/2011	188
2011/2012	191
2012/2013	221
2013/2014	229
2014/2015	231
2015/2016	226
2016/2017	235
2017/2018	217
2018/2019	210

Les répartitions des élèves sont réalisées en équipe pédagogique au mieux de l'intérêt des enfants. L'équipe tient compte du niveau scolaire, du comportement et de l'autonomie. Les élèves qui étaient en cours double en 2017-2018 ont été mis en priorité dans les cours simples.

Le critère de camaraderie n'est plus retenu comme indiqué dans le procès-verbal du conseil d'école du 04/11/2016.

Le personnel :

- 10 enseignants
- Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap individuel : Paule Bouchier
- Il n'y a pas de Jeune en Service civique cette année. En conséquence, il n'y a personne pour répondre au téléphone et ouvrir la porte les jours où la directrice n'est pas déchargée de classe.
- 8 employés communaux : 2 agents de service; 1 cuisinier et 5 personnes pour le temps méridien ; 4 personnes pour la garderie pour l'élémentaire

La direction :

Mme Chabert est déchargée à 58% les lundis et jeudis ainsi que 11 jours supplémentaires répartis sur l'année. Cette décharge comprend 1/3 de temps pour la direction 8 classes et ¼ de temps pour la formation des Professeurs des Ecoles Stagiaires (visites, suivi, formation) et autres formations à l'ESPE.

Maîtres d'accueil temporaire :

Mme MONCHALIN, M JAILLET accueillent des stagiaires en M1 les lundis jusqu'à Noël.

Mme TISSOT a accueilli deux stagiaires en deuxième année à l'ESPE.

4 – Fonctionnement de l'école :

4.1 – Temps méridien

→ point d'information :

Le personnel : le cuisinier Ludovic Goy.

l'encadrement : Brigitte TAVERNIER, Sonia DURAND, Marie-Thérèse CHEVANU, Angélique WAISS et Aurélie MAITRE

Organisation du temps de 12H00 à 13H50 :

☞ un service pour les CP et CE1 avec la maternelle à 12h00 surveillé par Sonia DURAND et Marie-Thérèse CHEVANU pour un effectif de 40 à 45 enfants.

☞ un service pour les CE2, CM1 et CM2 entre 12h50 et 13h00 surveillé par Angélique WAISS et Aurélie MAITRE pour un effectif de 80 à 90 enfants.

De 12H00 à 13H50 Ludovic GOY et Brigitte TAVERNIER sont à la gestion du service.

La municipalité rappelle aux parents la nécessité d'inscrire les enfants avant le jeudi pour la semaine suivante avec une vigilance particulière lors des vacances scolaires (20 repas supplémentaires pour le lundi de la rentrée des vacances d'octobre).

Les parents doivent prévenir directement la restauration scolaire pour toute annulation ou ajout de repas et ce avant 8H30.

Questions des parents :

« Commission cantine, quels planning cette année? Qui représente les parents ? Point bruit à la cantine ? Quelles activités proposées par la Mairie sur les temps périscolaires ? »

Réponse de l'Adjointe Chargée des Affaires Scolaires :

Les 87 panneaux posés ont permis de diminuer la résonnance dans le restaurant scolaire.

La commission « temps méridien » avait été mise en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Elle a disparu avec le retour à 4 jours. Avec les 2H00 de temps méridien aucun TAP ne sont proposés.

Les parents souhaitent une instance où les activités sur les temps périscolaires puissent être réfléchies. L'Adjointe Chargée des Affaires Scolaires fera remonter la demande au Conseil Municipal.

4.2 – Garderie

→ point d'information :

Le personnel : Josianne MONNOT, Jocelyne VITTEAU, Aurélie MAITRE

Organisation du temps de 7H15 à 8H20 : les élèves sont amenés dans les locaux de la garderie par un adulte. A 8H20 les responsables de l'encadrement Josianne MONNOT et Jocelyne VITTEAU les accompagnent à l'école.

Organisation du temps de 16H30 à 18H45 : les élèves sont appelés dans les locaux de l'école et accompagnés à la garderie par le personnel.

De 16h30 à 17h30 Josianne MONNOT, Jocelyne VITTEAU et Aurélie MAITRE surveillent les enfants.

A 17h30 les enfants de maternelle et d'élémentaire sont regroupés et surveillés par Josianne MONNOT, Jocelyne VITTEAU.

En cas de changement de dernière minute, les parents doivent laisser un message sur le répondeur de la garderie avant 16H15.

4.3 – Rythmes scolaires

→ point d'information :

Bilan des enseignants après 7 semaines de classe :

Pour les enseignants **ces nouveaux horaires comportent deux avantages** :

- L'après-midi plus courte est un point **extrêmement positif** car les élèves sont moins disponibles et plus agités après le repas.
- La matinée allongée permet d'avoir davantage de temps en fin de matinée et de réaliser deux temps d'apprentissages après la récréation (contre un seul en terminant à 11H30)

Pas de points négatifs.

Bilan de la municipalité :

- Un temps pour les deux services suffisant
- Moins de monde sur le premier créneau de garderie qui a été décalé d'une demi-heure
- Pas de point négatif

Lors du conseil d'école de la maternelle le mardi 6 novembre, la réalisation d'un questionnaire conjoint entre les parents, la municipalité et les enseignants de la maternelle et de l'élémentaire a été proposée.

Le conseil d'école de l'élémentaire valide cette proposition.

Deux représentants de parents d'élèves, deux enseignants de maternelle, deux enseignants d'élémentaire et des représentants de la municipalité se réuniront le mardi 11 décembre à 18H00 pour élaborer le questionnaire à destination des parents.

Un bilan de ce questionnaire sera fait lors du conseil d'école du 08/02/2019 ainsi qu'éventuellement un vote des horaires.

Les représentants de parents demandent si le changement de rythme a permis de réduire le coût des temps périscolaires pour la municipalité. L'Adjointe Chargée des Affaires Scolaires répond par la négative.

4.4 – Règlement intérieur

→ Sujet 1 soumis à avis : vote du nouveau règlement scolaire.

Modifications :

- les articles 10,11 et 12 ont été modifiés en raison du changement du rythme scolaire.

Comme indiqué dans l'article 36 du règlement intérieur, « le conseil d'école exerce les fonctions prévues par l'article D411-1 du code de l'Education ». En cas d'absence d'un représentant de parents d'élèves, son suppléant vote.

Nombre d'avis positifs : approbation à l'unanimité

4.5- Projet d'école

→ point d'information :

	Objectif opérationnel	Intitulé des actions Une action peut recouvrir plusieurs axes
Axe 1	Donner des enjeux à la réécriture	Action 1 : Faire progresser les élèves en production d'écrits au travers d'actions riches de sens
Axe 2	Favoriser la continuité des apprentissages en français et assurer leur complémentarité par la mise en place d'un cahier outil	Action 2 : Elaboration d'un cahier outil : -cahier des sons du CP jusqu'au début du CE2 -cahier des leçons de français du CE1 au CM2
	Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève en le construisant de manière cohérente dans la continuité des apprentissages	Action 3 : Créer un outil permettant de faire vivre et conserver une trace du parcours culturel de chaque élève du CP au CM2
	Améliorer la cohérence de l'apprentissage de l'anglais en lien avec le collège (+ Axe 3)	Action 4 : Créer une programmation d'école en lien avec des activités et des supports
Axe 3	Accompagner les élèves et leur famille dans la rupture entre école maternelle, l'école élémentaire et le collège.	Action 4 : harmoniser les pratiques pédagogiques (anglais-action 4) Action 6 : avoir des outils qui suivent les élèves (GS vers CP ; CM2 vers collège). Action 7 : repenser les réunions de parents en fin de GS et début CP

4.6 Projets annuels :

4.6.1 – Projet « Voyages »

Un projet interdisciplinaire annuel « Voyages » favorise le travail en équipe et associe des partenaires (bibliothèque municipale, maison de la musique, maison de retraite...). Il liera sciences, technologie, histoire, géographie, mathématiques, TICE et de façon plus générale la maîtrise de la langue et l'enseignement civique et moral.

Au cours de ce projet, les élèves étudieront comment les sociétés d'hier et d'aujourd'hui se sont déplacées, les arts dans les différents pays, les modes de vie.

Ce projet sera en lien avec la bibliothèque municipale pour un « Voyage lecture ». Les élèves découvriront la lecture sous une forme ludique. Ils devront lire tous les livres, échangeront autour de leurs lectures pour élire un livre parmi d'autres et mettront en scène certains de ces livres (expression orale et/ou corporelle).

4.6.2 – Journée sportive

Une journée sportive en début d'année avait pour objectif de fédérer. Des équipes intercycles se sont rencontrées lors d'activités sportives en lien avec notre projet « Voyages ».

4.6.3 – Le conseil d'élève

Deux délégués par classe ont été élus. Les conseils se dérouleront les vendredis à la demande de M Goy . Des idées de projets ont déjà été évoquées : une journée à thème « Arts » et une action solidaire.

4.6.4 – Piscine pour les CE1

14 séances de piscine pour les CE1 : 40 minutes tous les mardis matins à Carré d'Eau à partir de mi-janvier. Financement par la grande agglomération.

4.6.5 – Le Projet musical «Arrêt sur la Voix.s.e »

Un projet en partenariat avec les intervenants musicaux de la communauté de communes.

“Arrêt sur la voix” pour développer la voix dans tous ses états (parlée, chantée, rythmée, modifiée...)

“Arrêt sur la voix” avec un travail sur le regard et donc l'interprétation.

“Arrêt sur la voie” autour de la notion de chemin, sur le mouvement et la mise en scène.

Ce projet a été introduit par un spectacle proposé par les intervenants le jeudi 20 septembre au Centre Festif.

Le projet a débuté cette semaine pour une durée de 27 semaines.

5H00 pour Thibault Larue et 1H45 pour Pierrick Brunet soit 45 minutes toutes les semaines pour toutes les classes financées par la commune.

4.6.6 Commémoration le 11 novembre

Un projet en lien avec la municipalité.

-Avant le 11 novembre : la première guerre mondiale a été abordée en fonction du niveau des élèves et des bleuets ont été confectionnés par toutes les classes.

-Le 11 novembre

à 10H00, des élèves fleuriront les tombes des soldats au cimetière.

à 11h00 lors du défilé, les élèves porteront les bleuets lors du défilé des Halles jusqu'au monument. Ils les planteront au pied du monument en hommage aux victimes.

- Du 12 au 16 novembre les classes découvriront l'exposition « Hommages aux femmes » complétée par le travail réalisé par les élèves de CM2.

4.6.7 – Les voyages scolaires

Les voyages scolaires sont un projet de classe.

L'équipe pédagogique essaye, dans la mesure du possible, que chaque élève puisse partir une fois dans sa scolarité primaire.

Un voyage en début d'année pour les CM2 de Mme Tissot à la Bourboule du 12 au 16 novembre pour un travail sur les volcans, le cycle de l'eau, les carnets de voyages. Les élèves vont randonner, découvrir le thermalisme et apprendre à vivre ensemble sans les parents pendant une semaine.

La classe de CM1/CM2 se rendra à Paris et à Versailles sur le mois de juin.

Les parents demandent s'il est possible que les élèves qui se rendent à garderie aient la possibilité d'acheter des gâteaux. L'équipe enseignante répond favorablement à la demande et proposera une solution.

5 – Sécurité

➔ point d'information :

Exercice incendie :

Un exercice a eu lieu le 20/09/2017. Les élèves et le personnel étaient prévenus.
L'évacuation a été rapide et s'est déroulée sans encombre. Les GS étaient en salle d'EPS avec l'enseignante seule. Ils sont sortis tard car ils ont remis les chaussures.

PPMS : plan particulier de mise en sécurité. Il est en place depuis 2011.

"L'objectif du plan est de permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à la normale" circulaire n°2015-205 du 25/11/2015.

Depuis avril 2017 il est scindé en deux plans : un PPMS attentat-intrusion et un PPMS risques majeurs
Bo n°15 du 13-04-2017 : PPMS attentat-intrusion est destiné à la fois à l'école ou à l'établissement scolaire et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Conformément à la législation en vigueur un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 18 octobre 2018 à 09H50 en présence du Major Joigneaux et du référent scolaire de la gendarmerie M Vocanson ainsi que de l'Adjointe Chargée des Affaires Scolaires et du policier municipal M Kerboul.

Objectifs de l'exercice :

- sensibiliser les élèves, le personnel et les parents, informer et responsabiliser
- appliquer les consignes (se confiner, se mettre en sûreté)

Avant l'exercice dans la classe : l'exercice de mise en sécurité a été expliqué. Il consiste à se protéger en cas d'intrusion. Une conduite à adopter a été choisie par la classe.
Elle a été appliquée à l'écoute du signal.

Retour sur l'exercice : il est fait dans chaque classe à l'issue de l'exercice.

Bilan

Points positifs :

- le silence est immédiat et bien conservé
- très rapidement les élèves sont hors de vue
- l'ouverture de la porte du premier placard de la classe permet de réduire l'angle de vue
- des tables sont placées derrière la porte d'entrée pour bloquer
- le groupe de contact pour l'envoi de sms permet d'établir un comptage rapide et permet également une communication entre les enseignants
- tout le monde a attendu le signal du sms pour sortir et terminer l'exercice

Les observateurs ont établi un bilan très positif de l'exercice en soulignant les progrès réalisés d'exercices en exercices.

Points à améliorer :

- Les élèves qui étaient dans le hall sont descendus et ont attiré l'attention. **Il faut aller se cacher au plus près de sa position.**
- **Privilégier la station debout contre un mur plutôt qu'allongé**
- Un élève a été vu dans l'atelier depuis les escaliers (par la vitre intérieur), **il aurait dû bouger et changer de place.**
- Un observateur a pu entrer dans une classe en passant par l'atelier. Les clés ne sont pas disponibles et les portes des ateliers s'ouvrent en poussant depuis la classe (elles ne peuvent être bloquées).

Aménagements à réaliser :

- Il faudrait obtenir les clés des ateliers. **Elles sont sur les portes depuis le 5 novembre.**

6 – Achats, travaux et aménagements :

Cet été, la peinture des couloirs vers la classe 9 a été faite ainsi que le mur extérieur.

Pour l'été prochain, la peinture des couloirs du bas est programmée.

Des coulures sont présentes sur les murs de la classe de Mme Lime. La classe nécessiterait un rafraîchissement.

Une entreprise est venue pendant les vacances pour le nettoyage de toutes les vitres (y compris les plus inaccessibles).

Date	Nature	Demande	Etat au 09/11/2018
12/01/18 Conseil d'école	Achats, travaux	Certaines baguettes des casiers à chaussures sont à remplacer. Les parents souhaitent que des cornes de brumes supplémentaires soient achetées.	Fait pendant les vacances d'été En attente d'une rencontre avec le responsable sécurité de la gendarmerie.
15/06/18 Conseil d'école	Achats, travaux	Mettre une bande de liège au-dessus des casiers à chaussures pour l'affichage. Changer le barillet du portail de sorte que tous les enseignants puissent l'ouvrir. Le dispositif de surveillance de la qualité de l'air est-il opérationnel, quels en sont les résultats?	En attente Fait La Mairie s'est rapprochée de l'APAVE pour des mesures. Un questionnaire a été donné à tous les enseignants. Il n'y a pas nécessité d'une surveillance particulière.
09/11/18 Conseil d'école	Achats, travaux	Un budget pour acheter des manuels pour les classes. Equiper ½ classe en tables et chaises Fontaines des toilettes du rez-de-chaussée et de l'étage sont en fin de vie.	

Prochains conseils :

Vendredi 8 février 2019 à 18H30

Vendredi 14 juin 2019 à 18H30

Fin de séance à 20h22